



## ATTESTATION CDI

-----  
Par lillie

Bonjour

J'avais eu une attestation le 27/11/2020 "entreprise x atteste par la présente que Monsieur x à conclu un contrat de travail à durée indéterminée date de prise de fonction le 5 janvier 2021". Cette attestation annule t'elle ma période d'essai? Vous remerciant de votre aide?